



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

*BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION –VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT*

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

Séance ordinaire du samedi 1er avril 2023

Au siège social et en visioconférence avec les membres du Conseil Syndical

Date de la convocation : 20 mars 2023

Membres en fonction : 10

Quorum : 6

Membres présents : 8

Membre représenté : 1

Sous la présidence de Monsieur Gérard BRUN – Président

L'an deux mille vingt-trois

Le 1er avril à 10h

Le Conseil Syndical du SIVU de La Bonette-Restefond, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège social et en visioconférence, sous la présidence de Gérard BRUN, le Président.

#### **PRESENTS :**

Messieurs Gérard BRUN, Jacques PELLOUX, Jean-Charles GUIRAN, Jean-Michel PASCAL, Christophe MELAN, Joseph Garcin, Daniel RALLON, Jean-Paul RIVAS.

Subdivision Tinée - Métropole Nice Côte d'Azur : Madame Sophie MIGLIOR, Messieurs Frédéric CIAIS et Serge RAPUC.

**ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :** Alain ISAIA

**PROCURATION(S) :** Madame Colette FABRON représentée par Monsieur Jean-Charles GUIRAND

#### **Le mot du Président**

Bonjour à tous.

MERCI d'avoir pu vous connecter pour ce Conseil syndical 2023 en Visio.

Je suis heureux de vous retrouver pour discuter avec vous des travaux du SIVU.

Je remercie vivement les Maires présents pour leur soutien indéfectible au développement du SIVU de la Bonette-Restefond : M Jacques Fortoul Maire de Jausiers, Mme Colette Fabron Maire de St Etienne de Tinée représentée par Jean Charles Guiran, et M Jean Pierre Issautier Maire de St Dalmas le Selvage excusé dont je le représente.

Je tiens à féliciter également Mesdames Agnès Sicard et Dominique Arnaud pour leur travail remarquable qu'elles accomplissent à Jausiers, ainsi que Sophie Miglior et Serge Rapuc pour la gestion des travaux d'entretien de la route liés aux subventions de la Région Sud.



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

*BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION –VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT*

Je teints tout particulièrement à remercier :

- Jean Marie Fabron pour son soutien indéfectible à notre SIVU pendant plus de 20 ans et nous lui souhaitons une bonne retraite.
- De plus les services de la subdivision Tinée de la Métropole ont réalisés, à l'automne d'importants travaux de terrassements au lieu du Pra dont la cote Morgon menaçait la Route de La Bonette. (voir nos délibérations de 2022).

Depuis la dernière AG à Isola le 30 mai dernier, où nous avons été très bien accueillis par Madame Mylène Agnelli, avec la participation de nombreux délégués du SIVU, nous avons poursuivi l'œuvre de Jean Pascal, pour cette magnifique route de la Bonette.

D'ailleurs vous avez reçu le compte rendu qui était très complet.

Avez-vous des questions ?

Cette année notre AG est prévue à Marie le **samedi 3 juin** à 14h30 dans la salle des fêtes et pour ceux qui le peuvent un repas sera prévu à l'auberge à 11h 30

Maintenant nous pouvons passer à l'ordre du jour de notre conseil Syndical

L'ordre du jour est le suivant

N°	Libellé	Rapporteur
1	Approbation des comptes administratifs et de gestion 2022	Jacques Pelloux
2	Affectation des résultats de l'exercice 2022	Jacques Pelloux
3	Vote d'une subvention au profit de l'association pour la Défense de la Route de La Bonette-Restefond - ADRB	Gérard Brun
4	Vote d'une subvention au profit du Club des sports de Saint-Dalmas-Le-Selvage	Gérard Brun
5	Vote d'une subvention au profit de l'association Bonette Expériences	Gérard Brun
6	Vote d'une subvention au profit de l'association Auron Trail Club	Gérard Brun
7	Vote d'une subvention au profit de l'association La GESD Family	Gérard Brun
8	Vote d'une subvention au profit de l'association ENZO	Gérard Brun
9	Vote du budget primitif 2023	Jacques Pelloux
10	Demande de subvention auprès du Conseil Département des Alpes-Maritimes	Gérard Brun
11	Demande de subvention auprès de la métropole Nice Côte-d'Azur	Gérard Brun
12	Demande de subvention auprès de la Région Sud Provence Alpes Côte-d'Azur	Gérard Brun
13	Vote du calcul des cotisations syndicales	Gérard Brun
14	Questions diverses	Gérard Brun



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILOISE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

### POINT 1 – projet de délibération: APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2022

Rapporteur Jacques Pelloux

Monsieur Jacques Pelloux, 1<sup>er</sup> vice-président présente aux membres du Conseil Syndical le compte administratif et le compte de gestion du budget pour l'exercice 2022, il indique que ces deux comptes correspondent.

Monsieur le Président ne devant pas prendre part au vote, coupe son écran et monsieur Jacques Pelloux, 1<sup>er</sup> vice-président, est nommé Président.

Entendu l'exposé de Monsieur Jacques Pelloux, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

**ADOpte** le compte administratif 2022 du budget général, qui fait apparaître :

	PRÉVU	RÉALISÉ
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	252 490,58	135 452,70
Recettes	252 490,58	292 457,03
Résultat Exercice		157 004,33

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	223 632,28	21 020,22
Recettes	223 632,28	79 097,00
Résultat Exercice		59 076,78

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion dressé par le comptable public comprenant la situation patrimoniale du SIVU, l'exécution budgétaire et la comptabilité des deniers et valeurs,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 lors de la même séance du Conseil Syndical, Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DÉCLARE** que le compte de gestion du budget dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**AFFECTE** le résultat de la section de fonctionnement, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section.

Questions abordées :



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILOISE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

**VOTE**

**Pour : 8**                      **Contre : 0**                      **Abstentions : 0**

### Point 2 : projet délibération : AFFECTATION DES RESULTATS

Rapporteur Jacques Pelloux

Monsieur Jacques Pelloux, 1<sup>er</sup> vice-président présente aux membres du Conseil Syndical les résultats du compte administratif.

CA 2022	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Report exercice 201	188 154,86	-36 590,38
Affectation au 1068	36 590,58	
Recettes exercice 2022	79 097,00	292 457,03
Dépenses exercice 2022	21 020,22	135 452,70
Résultats de l'exercice	58 076,78	157 004,33
Résultats cumulés	209 641,06	120 413,75
Report au cpte R001		120 413,75
Affectation au 1068		0,00
Report au cpte R002	209 641,06	

De reporter l'excédent d'investissement de **120 413,75 €** au compte **R 001 du Budget 2023**

De reporter l'excédent de fonctionnement de **209 641,06€** au compte **R 002 du BP 2023**

Monsieur le Président ne devant pas prendre part au vote, coupe son écran et Monsieur Jacques Pelloux, 1<sup>er</sup> vice-président, est nommé Président.

Entendu l'exposé de Monsieur Jacques Pelloux, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

**ADOpte** l'affectation des résultats présentés.

Questions abordées :

**VOTE**

**Pour : 8**                      **Contre : 0**                      **Abstentions : 0**



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

*BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION –VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT*

Avant de proposer au vote les délibérations relatives aux subventions attribuées à 6 associations, Monsieur le Président explique que ces entités proposent des manifestations autour de la Bonette et qu'il est essentiel de les soutenir. La répartition est faite comme suit :

JAUSIERS : association Bonette Expériences → 600 € / association E.N.Z.O. → 300 €

SAINT-DALMAS LE SELVAGE : Club des Sports → 600€ / La GESD Family → 300 €

SAINT-ETIENNE DE TINEE : association Auron Trail Club → 600 € / association A.D.R.B → 300 €

La répartition des aides est identique pour ces trois communes.

### **Question 3 : projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE LA ROUTE DE LA BONETTE-RESTEFOND | ADRB**

Rapporteur : Gérard BRUN

Monsieur Jean-Charles GUIRAN ne prend pas part au vote.

Monsieur Gérard Brun, Président du SIVU, présente aux membres du Conseil Syndical le projet de délibération pour attribuer une subvention à l'Association pour la Défense de la Route de La Bonette, dont le siège social est à Saint Etienne de Tinée, qui assure une mission importante de médiatisation de la route de La Bonette-Restefond et qu'à ce titre elle doit être aidée. Le montant de la subvention proposé est de 300 euros, trois cent euros.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

**VOTE** au profit de l'ADRB une subvention de 300 euros, trois cent euros, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens, comme la promotion de la route de la Bonette-Restefond et actions diverses.

Questions abordées :

<b><u>Pour : 7</u></b>	<b><u>VOTE</u></b> <b><u>Contre : 0</u></b>	<b><u>Abstentions : 0</u></b>
------------------------	--	-------------------------------



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

### Question 4 : projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DU CLUB DES SPORTS DE SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE

Rapporteur : Gérard BRUN

Monsieur Gérard Brun, Président du SIVU, présente aux membres du Conseil Syndical le projet de délibération pour attribuer une subvention au club des sports de Saint-Dalmas-le-Selvage, en charge de l'organisation du pèlerinage de la Bonette et toutes les manifestations prévues autour de celui-ci. Le montant de la subvention proposé est de 600 euros, six cent euros.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

**VOTE** au profit du club des sports de Saint-Etienne-de-Tinée une subvention de 600 euros, six cent euros, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens.

Questions abordées :

**Pour : 9**

**VOTE**  
**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

### Question 5 : projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION BONETTE EXPERIENCES

Rapporteur : Gérard BRUN

Monsieur Gérard Brun, Président du SIVU, présente aux membres du Conseil Syndical le projet de délibération pour attribuer une subvention à l'association Bonette Expériences, qui organise des événements sportifs, culturels et patrimoniaux dont le site de la Bonette en est la vedette. Cette année le festival Bonette Expériences est programmé les 2 et 3 septembre 2023. Le montant de la subvention proposé est de 600 euros, six cent euros.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

**VOTE** au profit de l'association Bonette Expériences une subvention de 600 euros, six cent euros, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens.

Questions abordées :

**Pour : 9**

**VOTE**  
**Contre : 0**

**Abstentions : 0**



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION –VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

### Question 6 : projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION AURON TRAIL CLUB

Rapporteur : Gérard BRUN

Monsieur Gérard Brun, Président du SIVU, présente aux membres du Conseil Syndical le projet de délibération pour attribuer une subvention à l'association Auron Trail Club, qui organise la montée pédestre de la Bonette. Cet évènement sera organisé le 29 juillet 2023. Le montant de la subvention proposé est de 600 euros, six cent euros.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

**VOTE** au profit de l'association Auron Trail Club une subvention de 600 euros, six cent euros, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens.

Questions abordées :

**Pour : 9**

**VOTE**  
**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

### Question 7 : projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LA GESD FAMILY

Rapporteur Gérard BRUN

Monsieur Gérard Brun, Président du SIVU, présente aux membres du Conseil Syndical le projet de délibération pour attribuer une subvention à l'association LA GESD FAMILY qui propose des animations dans le cadre du développement de la jeunesse dans le domaine du sport, des loisirs et de la culture sur la commune de Saint-Dalmas-le-Selvage.

Cette association participe à la formation des jeunes tinéens à la pratique du fifre. Ils animent de nombreuses fêtes des villages adhérents au SIVU et le pèlerinage de Notre Dame du Très Haut.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

**VOTE** au profit de l'association La GESD FAMILY une subvention de 300 euros, trois cent euros, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens.

Questions abordées :

**VOTE**



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

### Question 8 : projet de délibération : SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION E.N.Z.O.

Rapporteur : Gérard BRUN

Monsieur Jacques PELLOUX ne prend pas part au vote.

Chaque année l'association E.N.Z.O dont le siège social est à Jausiers, Ensemble Nous Z'irons+ IOin, organise une randonnée solidaire du lieu-dit « Cabane Noire » jusqu'au casernes de Restefond. Au travers de cette manifestation l'association récolte des fonds et vient en aide aux enfants en situation de handicap.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

**VOTE** au profit de l'association E.N.Z.O. une subvention de 300 euros, trois cent euros, à charge pour cette association de poursuivre les objectifs qui sont les siens.

Questions abordées :

**Pour : 8**

**VOTE**  
**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

### Question 9: projet de délibération : BUDGET PRIMITIF 2023

Rapporteur : Jacques Pelloux

Monsieur Jacques Pelloux, 1<sup>er</sup> vice-président présente aux membres du Conseil Syndical le budget primitif du budget général 2023 :

#### BUDGET

Dépenses de fonctionnement	274 641,06
Recettes de fonctionnement	274 641,06
Dépenses d'investissement	383 673,42
Recettes d'investissement	383 673,42

Entendu l'exposé de Monsieur Jacques Pelloux, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :





## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

**APPROUVE** le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, pas d'opération.

### BUDGET

Dépenses de fonctionnement	274 641,06	
Recettes de fonctionnement	274 641,06	
Dépenses d'investissement	383 673,42	
Recettes d'investissement	383 673,42	

### Questions abordées :

Monsieur Jacques PELLOUX explique que le compte budgétaire « dépenses imprévues » est à ce jour toujours autorisé. Lors de l'application de la nouvelle nomenclature comptable M57, ce compte sera supprimé.

Les recettes inscrites sont en corrélation avec les demandes de subventions effectuées, mais ne correspondront surement pas avec celles qui seront réalisées.

**Pour : 9**

**VOTE**  
**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

Monsieur le Président explique à l'assemblée la raison de l'augmentation des demandes d'aides aux trois partenaires publics, à savoir le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, la métropole Nice Côte d'Azur et la région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur.

Le coût financier des travaux et celui des matières comme le papier pour l'impression des sets de tables est exponentiel. A ce jour les finances du SIVU ne permettent pas l'absorption de ces différences.

**Question 10 : projet de délibération : DEMANDE DE PARTICIPATION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ET PROMOTION DE LA BONETTE.**

Rapporteur : Gérard Brun

Le Président rappelle à l'assemblée que chaque année, le dernier samedi de Juillet est organisé une manifestation dénommée " Pèlerinage à Notre Dame du Très Haut " et qui a lieu au sommet du Col de La Bonette.

Cette journée, qui regroupe l'ensemble des habitants des deux vallées de la Tinée et de l'Ubaye nécessite, pour notre syndicat, la prise en charge de certaines prestations, lesquelles sont complémentaires à celles organisées par le Conseil Départemental.



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

*BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT*

D'autre part la promotion de la route se fait grâce à la mise à disposition du public de documents d'appels tels que : Sets de table, photos, autocollants, affiches ...

Ces charges sont évaluées ci-après :

Montée Pédestre de la Bonette	600 €
Festival Bonette et montée d'ENZO	600 €
Pèlerinage Notre Dame du Très Haut	3 400 €
Promotion route de La Bonette, page Facebook, chaîne YouTube, site internet	1 800 €
Editions d'autocollants, sets de table, affiches	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>21 400 €</b>

Pour faire face à cette dépense, le président propose à l'assemblée de prélever une somme de 6 400,00 euros sur ses fonds propres, et de demander au Conseil Départemental des Alpes Maritimes une subvention de 15.000,00 euros.

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

**SOLLICITE** le Conseil Départemental des Alpes Maritimes une aide de 15 000 euros, au titre de l'exercice 2023, pour faire face aux dépenses engendrées par l'organisation de manifestations sportives et à la réalisation de documents promotionnels tel qu'indiquées ci-dessus, et au fonctionnement du SIVU.

**ADOpte** le PLAN de FINANCEMENT ci-après.

OPERATIONS	DEPENSES €	RECETTES €
Montée pédestre de La Bonette	600	
Festival Bonette et montée d'ENZO	600	
Pèlerinage Notre Dame du Très Haut	3 400	
Promotion route de La Bonette, page Facebook, chaîne YouTube, site internet	1 800	
Editions Sets de table/Autocollants/Divers	15 000	
Participation Conseil Départemental des Alpes Maritimes		15 000
Autofinancement SIVU		6 400
<b>TOTAL</b>	<b>21 400</b>	<b>21 400</b>

Questions abordées :



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

### VOTE

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

### **Question 11 : projet de délibération : DEMANDE DE COMPLEMENT DE SUBVENTION POUR FINANCEMENT DES TRAVAUX À RÉALISER SUR LA ROUTE DE LA BONETTE AUPRES DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR**

Rapporteur : Gérard Brun

Le Président porte à la connaissance de la Métropole Nice Côte d'Azur que lors du Conseil Syndical qui s'est tenu le samedi 1er avril 2023, une demande de subvention a été faite à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur pour financer le programme de travaux à réaliser en 2023 d'un montant de 200.000 €, proposé par la Subdivision Métropolitaine de la Tinée.

La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur a été sollicitée pour une subvention de 150 000 €. Cette demande de partenariat financier correspond au montant des travaux à réaliser de 200.000 €.

Dès lors, pour compléter ce financement, nous nous permettons de demander à la métropole Nice Côte d'Azur, une subvention 50 000 €.

Où cet exposé, les conseillers syndicaux

**ADOPTENT** la présente délibération

**SOLLICITENT** la Métropole Nice Cote d'Azur pour une subvention de 50.000 € qui complètera le financement de l'opération et lancer les travaux.

Questions abordées :

### VOTE

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

### **Question 12 : projet de délibération : DEMANDE DE SUBVENTION POUR FINANCER LES TRAVAUX SUR LA ROUTE DE LA BONETTE EN 2023 – REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

Rapporteur : Gérard Brun

Le Président rappelle que la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des organisme public qui finance



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

*BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION –VALDEBLORE – ILOUSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT*

les aménagements annuels de la route de La Bonette essentielle pour assurer le désenclavement et l'économie de nos vallées durant la belle saison.

Il convient de poursuivre ces travaux et assurer leur conservation face aux dégradations hivernales d'une route de très haute montagne.

Notre Maître d'œuvre délégué, la Subdivision Tinée de la Métropole NCA, nous a présenté un programme judicieux de travaux à réaliser. Le montant des travaux est estimé à 200 000 euros, deux cent mille euros.

Où cet exposé et tenant compte des explications données par le Chef de ladite subdivision, le Conseil Syndical

SOLLICITE la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, une subvention de 150 000 euros, cent cinquante mille euros, pour assurer la réalisation des travaux précités dans le courant de l'année 2023.

Questions abordées :

**VOTE**

**Pour : 9**                      **Contre : 0**                      **Abstentions : 0**

**Question 13 : projet de délibération :**  
**CALCUL DES COTISATIONS SYNDICALES SUR LA BASE DE LA POPULATION ISSUE DES FICHIERS DE L'INSEE**

Rapporteur : Gérard Brun

Le Président fait état de la population du SIVU en fonction des informations de l'INSEE, dont le détail est décrit dans le tableau ci-dessous :

Commune	Population légale 2020 entrant en vigueur au 1er janvier 2023	Cotisation	Total	Code INSEE commune
BAIROLS	117	1 €	117 €	06009
BARCELONNETTE	2 760	1 €	2 760 €	04019
CLANS	682	1 €	682 €	06042
ILOUSE	148	1 €	148 €	06072
ISOLA	667	1 €	667 €	06073
JAUSIERS	1 163	1 €	1 163 €	04096
LA TOUR	553	1 €	553 €	06144
MARIE	109	1 €	109 €	06080
RIMPLAS	113	1 €	113 €	06102
ROUBION	121	1 €	121 €	06110



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

ROURE	119	1 €	119 €	06111
ST/DALMAS	107	1 €	107 €	06119
ST/ETIENNE	1 566	1 €	1 566 €	06120
ST/SAUVEUR	389	1 €	389 €	06129
TOURNEFORT	150	1 €	150 €	06146
VALDEBLORE	1 123	1 €	1 123 €	06153
Total	9 887		9 887 €	

La cotisation est fixée à 1 €, un euro, par habitant.

Le montant global des cotisations est de 9 887 euros, neuf mille huit cent quatre-vingt-sept euros, pour l'année 2023.

Questions abordées :

<b><u>Pour : 9</u></b>	<b><u>VOTE</u></b>	<b><u>Contre : 0</u></b>	<b><u>Abstentions : 0</u></b>
------------------------	--------------------	--------------------------	-------------------------------

### Question 14 – QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : Gérard Brun

#### **TRAVAUX :**

Le président donne la parole Monsieur Frédéric CIAIS, nouveau directeur de la subdivision Tinée de la métropole Nice Côte d'Azur qui s'est présenté et a donné la parole à Serge RAPUC.

L'an dernier il a été réalisé la rénovation du balisage des chaussées et de la piste cyclable de Jausiers, la pose de gabions, l'enfouissement des blocs au niveau du blockhaus de la Bonette

Le panneau de signalisation de Jausiers a bien fonctionné lors des deux éboulements du Pra.

Au printemps seront engagés les travaux pour l'élargissement de la route au pont de la Prégonde à Jausiers.

Au niveau comptage, l'année 2022 (142 800 passages) a connu une bonne progression par rapport aux années précédentes.

#### **PLAQUE COMMÉMORATIVE**

Monsieur le Président évoque la réception d'une « pétition » établie par l'association « L'Asphodèle » sise sur la commune de Jausiers. Cette pétition a été faite pour que le SIVU dénomme un virage de la route de la Bonette en hommage à Raymond BAGNIS.



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

*BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION –VALDEBLORE – ILLONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT*

Gérard BRUN rappelle qu'il n'a aucune compétence sur cette route et a transféré cette demande à la Mairie de Jausiers.

Après échanges, la commune de Jausiers s'oriente vers la pose d'une plaque commémorative sur l'esplanade des casernes de Restefond en hommage à Messieurs Jean PASCAL et Raymond BAGNIS.

L'inauguration de cette plaque commémorative serait le dimanche 3 septembre, lors du festival Bonette Expériences.

Il en va de soi que les familles respectives doivent donner leur autorisation.

### **OBJETS PROMOTIONNELS**

Monsieur le Président fait état des devis reçus en matière d'objet promotionnel.

L'an dernier le SIVU fait imprimer 100 000 sets de table pour un montant de 4 291 €. Le devis reçu cette année pour le même nombre est d'un montant de 7 412 €.

L'impression de 10 000 autocollants est estimée à 3 000 €. Soit une dépense globale de 10 000 €.

Au vu de ces tarifs le Président propose que ne soit réalisé que la moitié, soit 50 000 sets et 5 000 autocollants. Les membres du Conseil Syndical valide cette proposition et demande que soit effectué un état des stocks.

### **COMMUNICATION**

Monsieur Jean-Louis CHAMPROMIS en charge de la mise en jour du site internet, de l'animation de la page Facebook et de la chaîne YouTube de la route de la Bonette a demandé à ce que le site internet soit plus interactif avec ces réseaux.

La société Tinée SI a établi un devis de 144 € pour réaliser cette opération. Devis validé.

Nous avons demandé à Video Soon de réaliser un petit film sur l'inauguration de la plaque dédiée à Jean Pascal sur la place à St Etienne de Tinée pour un montant de 400€. Devis validé.

### **REALISATION D'UN BOUCLE DE COMPTAGE A BOUSIEYAS PAR LA SOCIETE STERELA,**

Cette boucle de comptage intelligente sera payée par les fonds propres du SIVU, soit 11 000 €.

Nous remercions Monsieur Jean-Pierre ISSAUTIER, Maire de Saint-Dalmas, qui a mis à gracieusement à disposition le local de l'ancienne usine électrique de Bousièyas qui abritera ce matériel. Un panneau solaire sera installé sur le toit afin d'alimenter ce compteur. Une demande d'autorisation a été faite auprès du Parc National du Mercantour.

L'installation initialement programmée dans le courant du mois de Mai est reportée à l'automne.

### **PREPARATION DE L'AG DU SAMEDI 3 JUIN A LA SALLE DES FETES DE MARIE A 14H30,**

L'assemblée générale 2023 se déroulera à 14h30 au village de MARIE dans les Alpes-Maritimes.

### **OUVERTURE DE LA ROUTE**



## S.I.V.U. DE LA BONETTE RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Monsieur RALLON demande quand est prévue l'ouverture de la route.  
Cette ouverture est programmée le 5 mai, si toutes les conditions sont réunies.  
L'accès au hameau de Bousièyas sera dégagé pour le 7 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h33.

Le Président du SIVU de la Bonette-Restefond  
Gérard BRUN

Le 1<sup>er</sup> vice-président du SIVU de la Bonette-Restefond  
Jacques PELLOUX

  
**SIVU DE LA  
BONETTE-RESTEFOND  
MAIRIE DE JAUSIERS  
LE PRESIDENT**

